

G.L.C. FITNESS
Société par actions simplifiée au capital de 7 500 euros
Siège social : 9 Bis, Passage Panama
69002 LYON
493 880 926 RCS LYON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 29 MAI 2026

L'an deux mille vingt-six,
Le vingt-neuf mai,
A 10 heures 30,

Par visioconférence (lien de la visioconférence : <https://fra01.safelinks.protection.outlook.com/ap/t-59584e83/?url=https%3A%2F%2Fteams.microsoft.com%2Fmeet%2F319269758016120%3Fp%3DbUqkFO8n2nYNSYmZNb&data=05%7C02%7Cccuratolo%40lamy-lexel.com%7C34bcb1a1711c4d4c67e908deaf30085f%7C901ccdb182794687b70cd383e5f9c148%7C0%7C0%7C639140818007730009%7CUnknown%7CTWFpbGZsb3d8eyJFbXB0eU1hcGkiOnRydWUsIlYiOiIwLjAuMDAwMCIiIAiOiJXaW4zMilslkFOljoiTWFpbCIsIldUljoyfQ%3D%3D%7C0%7C%7C%7C&sdata=bntCmBVevBKnyff%2BmBCo3IPdGGRrQYjWmerre37fdGI%3D&reserved=0>)

La Société **FITINVEST**, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 9 636 000 euros, ayant son siège social 9 Bis Passage Panama - 69002 LYON, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 830 580 734 RCS LYON.

Représentée par sa Présidente, la société HIIT, elle-même représentée par la société FINANCIERE OLA, qui est elle-même représentée par Monsieur Sébastien DUVANEL.

Associée Unique de la société G.L.C. FITNESS,

En présence de la société HIIT, Présidente non associée de la Société,

Étant précisé que le CABINET BLANCHARD ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire de la Société a été régulièrement informé des décisions devant être prises par lettre recommandée avec accusé de réception en date du 13 mai 2026.

Le représentant du comité social et économique ayant été régulièrement informés des décisions devant être prises, est présent en visioconférence.

I - A préalablement exposé ce qui suit :

La société HIIT, Présidente non associée a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ainsi que le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

Ces documents ont été tenus, au siège social, à la disposition du Commissaire aux Comptes, dans les délais légaux.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2025, le rapport de gestion de la Présidente et le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels ont été adressés à l'Associée Unique.

II - A pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un Commissaire aux Comptes titulaire,
-
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

.....

QUATRIÈME DÉCISION

Les mandats du CABINET BLANCHARD ET ASSOCIES, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Madame Chantal SOPENA, Commissaire aux Comptes suppléant, arrivant à expiration, et ceux-ci ayant exprimé le désir de ne pas être renouvelés dans leurs mandats, l'Associée Unique décide de nommer en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire :

Le Cabinet ADVOLIS

Sis 13, Avenue de l'Opéra – 75001 PARIS
(451.567.226 RCS PARIS)

pour un mandat de six exercices, soit jusqu'à la décision de l'Associée Unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2031.

.....

SIXIEME DECISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

*

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Il est précisé que le présent acte est signé sur support électronique, sur la plateforme en ligne DocuSign, conformément à la réglementation en vigueur. Il est établi et conservé conformément aux articles 1366 et suivants du Code civil. Le signataire prend acte (i) que la signature électronique qu'il appose sur le présent acte a la même valeur juridique que sa signature manuscrite et (ii) que les moyens techniques mis en œuvre dans le cadre de cette signature confèrent date certaine au présent acte.

**L'Associée Unique
P/FITINVEST
Société HIIT
FINANCIERE OLA
Monsieur Sébastien DUVANEL**

Signé par :
 Sébastien DUVANEL
527E20880B56400...